



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 8 mars 2018

Version mise à jour, date de publication antérieure: 4 juin 2003

Algérie

Réserve Naturelle du Lac de Béni-Bélaïd



Date d'inscription	4 juin 2003
Site numéro	1303
Coordonnées	36°52'43"N 06°06'30"E
Superficie	600,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le site est constitué d'un plan d'eau libre d'une superficie de 10 hectares, entouré d'une végétation lacustre composée de Tamarix, d'Aulne glutineux *Alnus glutinosa* de *Fraxinus angustifolia*, de phragmites, *Phragmites australis* et de typha, *Typha angustifolia*, d'une peupleraie (*Populus alba*) âgée, au sein de laquelle coulent de nombreux ruisseaux avec un sous-bois constitué de *Nerium oleander* et de *Rubus ulmifolius*, d'un cordon dunaire séparant le lac de la mer, recouvert d'une végétation inféodée à l'écosystème dunaire, d'une zone inondable qui s'assèche entièrement en été et, enfin, d'un espace agricole qui occupe une faible superficie entre le lac et la zone d'inondation. La zone humide de Béni-Bélaïd est de par sa situation en bordure de la mer Méditerranée, un site d'eau douce rare dans la région Est du pays, y compris dans le complexe d'El Kala. Le site abrite également une grande diversité biologique.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Chebbah Abdelhakim
Institution/agence	Conservation des forêts de la wilaya de Jijel
Adresse postale	Route de constantine –Jijel – B.P 131
Courriel	conserv_jijel@yahoo.fr
Téléphone	+213 34 47 17 36
Fax	+213 34 47 46 27

Compilateur 2

Nom	Bendjedda Nadjiba
Institution/agence	Direction Générale des Forêts
Adresse postale	Direction générale des forêts, Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger, Algérie.
Courriel	bendjeddanadjiba@yahoo.fr
Téléphone	+213 23 23 82 97
Fax	+213 23 23 82 97

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2003
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Réserve Naturelle du Lac de Béni-Bélaïd
-------------------------------------------------	-----------------------------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le site, limité au Nord par la mer Méditerranée, au Sud par des terrains agricoles et à l'Ouest par l'embouchure de l'Oued El Kebir, est accessible par un chemin d'exploitation agricole, qui aboutit à la route nationale n° 43 reliant les villes de Constantine et de Jijel.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Wilaya de Jijel
----------------------------------------------------------------	-----------------

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Freshwater Ecoregions of the World (FEOW)	région méditerranéenne

Autre système de régionalisation biographique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Le lac de Béni-Bélaïd, en période de faible pluviosité, assure l'alimentation des réserves en eaux souterraines, notamment celle de la nappe aquifère de Belghimouz. L'écrtage des crues, en période de fortes pluviosités, ainsi que la rétention des eaux excédentaires de l'Oued Adjoul.

Autres raisons

La zone humide de Béni-Bélaïd est, de par sa situation en bordure de la mer Méditerranée, un site d'eau douce rare dans la région Est du pays, y compris dans le complexe d'El Kala, il est par conséquent à classer sous le critère 1 comme un site représentatif du sous secteur biogéographique de la petite Kabylie et de région méditerranéenne.

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

La zone humide de Béni-Bélaïd abrite un nombre important d'espèces végétales rares et d'origines biogéographiques diverses, 32 espèces méditerranéennes, 15 espèces paléotempérées, 15 espèces cosmopolites et 9 espèces tropicales. Parmi les espèces rares, *Ludwigia adscendens* et *Echinophora spinosa* ne sont observées que sur ce site-test du Projet MedWet2. Du fait de leur disparition partout ailleurs où elles ont été rarement observées, elles sont menacées d'extinction. L'entomofaune, pour sa part est représentée par des espèces rares telles que *Anaciaeshna isoceles*, et *Sympetrum sanguineum* et celles d'origine afrotropicale qui en Algérie, forment de manière localisée des poches de faune relictuelle telles que *Acisoma panorpoides*, *Diplacodes lefebvriti*, *Trithemis annulata*, *Hydrocyrius columbiae*, *Anisops sardea* et *Mesovelia vottigera*. Pour ce qui est de l'ichtyofaune, *Pseudophoxinus callensis* est un poisson endémique. Le site de Béni-Bélaïd abrite également : ♦ une avifaune rare et particulière comme *Porphyrio porphyrio*, *Aythya nyroca* ou peu communes comme *Alcedo atthis* et *Acrocephalus scirpaceus*. ♦ Des espèces endémiques comme *Pseudophoxinus callensis*, *Barbus callensis*, *Pelophylax perezi*, *Bufo mauritanicus* ou menacées et localisées telles que *Emys orbicularis*. ♦ Quant à la loutre *Lutra lutra*, elle est présente ici en grand nombre.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Echinophora spinosa</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Ludwigia adscendens</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère			Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5								
Oiseaux																
CHORDATA/AVES	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvate	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Aves</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le critère 2 peut être ajouté	
CHORDATA/AVES	<i>Porphyrio porphyrio</i>	Talève sultane	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Poissons, mollusques et crustacés																
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Barbus callensis</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Pseudophoxinus callensis</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres																
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Acisoma panorpoides</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Bufo mauritanicus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Diplacodes tefebvrii</i>	Diplacode noir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/REPTILIA	<i>Emys orbicularis</i>	Cistude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le critère 2 peut être ajouté	
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Mesovelia vittigera</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Pelophylax perezii</i>	Grenouille de Pérez	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum rouge sang	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Trithemis annulata</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Groupements de garâas (marais et/ou étang) et de dépressions	<input type="checkbox"/>	la végétation est souvent organisée en ceintures ou en lignes parallèles, trois ceintures peuvent être déterminées: les hydrophytes représentés par <i>Ceratophyllum</i> sp. et <i>Myriophyllum</i> sp., un peuplement de <i>Nymphaea alba</i> et de <i>Jussiaea repens</i>	groupement végétal caractéristique du Lac de Béni-Bélaïd
Groupements de l'Oued Kebir	<input type="checkbox"/>	dominés par <i>Typha angustifolia</i> , <i>Potamogeton pectinatus</i> et <i>Apium crassipes</i> . Sur les rives, on rencontre <i>Tamarix gallica</i> qui est très abondant.	groupement végétal caractéristique du Lac de Béni-Bélaïd
Groupements de ripisylves et d'aulnaies	<input type="checkbox"/>	constitués d'un cortège d'espèces forestières dont la strate arborée est représentée par <i>Alnus glutinosa</i> .	groupement végétal caractéristique du Lac de Béni-Bélaïd
Groupements de forêt hydrophyles	<input type="checkbox"/>	composés principalement par <i>Populus alba</i> , d' <i>Ulmus campestris</i> , <i>Fraxinus angustifolia</i> et de <i>Nerium oleander</i> accompagnés d'un nombre important de lianes (<i>Rubus ulmifolius</i> , <i>Hedera helix</i> , et <i>Cynanchum acutum</i> non signalé à l'Est.	groupement végétal caractéristique du Lac de Béni-Bélaïd
Groupements de prairies humides	<input type="checkbox"/>	sont sous forme de grandes clairières occupées principalement par <i>Lippia nodiflora</i> , <i>Pulicaria dysenterica</i> , <i>Xanthium strumarium</i> , <i>Carex flacca</i> , des massifs de <i>Rubus ulmifolius</i> et <i>Vitex agnus castus</i> ornent ces prairies.	groupement végétal caractéristique du Lac de Béni-Bélaïd
Groupements de xérophiles	<input type="checkbox"/>	représentés par plusieurs faciès, les uns dominés par <i>Diotis maritima</i> , les autres par <i>Retama monosperma bovei</i> ou par <i>Echinophora spinosa</i> (espèce remarquable et rare). Signalons enfin deux espèces rares, <i>Matthiola incana</i> et <i>Calystegia soldanella</i> .	groupement végétal caractéristique du Lac de Béni-Bélaïd

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le Lac de Béni-Bélaïd est caractérisé par une mosaïque de groupements végétaux. Le site est constitué d'un plan d'eau libre d'une superficie de 10 hectares, entouré d'une végétation lacustre composée de Tamarix, d'Aulne glutineux, de Fraxinus angustifolia, de phragmites (phragmites autralis) et de typha (Typha angustifolia); d'une peupleraie (Populus alba) âgée, au sein de laquelle coulent de nombreux ruisseaux avec un sous-bois constitué de Nerium oleander et de Rubus ulmifolius, d'un cordon dunaire séparant le lac de la mer, recouvert d'une végétation inféodée à l'écosystème dunaire, d'une zone inondable qui s'assèche entièrement en été ; et, enfin, d'un espace agricole qui occupe une faible superficie entre le lac et la zone d'inondation.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
A: Eaux marines peu profondes permanentes				
E: Rivages de sable fin, grossier ou de galets				

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Lacs et mares >> O: Lacs d'eau douce permanents		1		Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/mares d'eau douce permanents		2		Représentatif
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/mares d'eau douce saisonniers/intermittents sur sols inorganiques		3		Représentatif
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Xf: Zones humides d'eau douce dominées par des arbres		4		Représentatif

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
3: Terres irriguées				
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées				
6: Zones de stockage de l'eau/ réservoirs				
8: Sites de traitement des eaux usées				

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Achillea maritima</i>		
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	
<i>Carex flacca</i>	Laïche glauque	
<i>Cotula coronopifolia</i>	Cotule pied-de-corbeau	
<i>Cynanchum acutum</i>		
<i>Eryngium pusillum</i>		
<i>Euphorbia peplis</i>	Euphorbe péplis	
<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne à feuilles étroites	
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	
<i>Helosciadium crassipes</i>		
<i>Nerium oleander</i>	Laurier-rose	
<i>Nymphaea alba</i>	Nénuphar blanc	
<i>Paspalum distichum</i>		
<i>Phragmites australis</i>	roseau commun	
<i>Phyla nodiflora</i>	Phyla à fleurs nodales	
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	
<i>Pulicaria dysenterica</i>		
<i>Retama monosperma bovei</i>		
<i>Rubus ulmifolius</i>		
<i>Stuckenia pectinata</i>		
<i>Tamarix gallica</i>	tamaris commun	
<i>Typha angustifolia</i>	Massette à feuilles étroites	
<i>Ulmus laevis</i>	Orme champêtre	
<i>Vitex agnus-castus</i>	Gattilier	
<i>Xanthium strumarium</i>	Lampourde d'Orient	

4.3.2 - Espèces animales

<aucune donnée disponible>

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Csa: Méditerranéenne (Doux, été brûlant)

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

Partie moyenne du bassin hydrologique

Partie inférieure du bassin hydrologique

- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

La plaine de Béni-Bélaïd est située dans l'une des séries complexes de la zone côtière du secteur des massifs anciens de la petite Kabylie, elle est délimitée par des chaînes montagneuses. Ces montagnes d'âge jeune sont très accidentées et entaillées par des vallées profondes à évolution morphologique très rapide.

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?
 Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

La plaine, elle même, se caractérise par des dépôts de charriages, d'alluvions d'argiles, de limons, de sable fin et grossier du quaternaire.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau souterraine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Eau marine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le site de Béni-Bélaïd constitue le prolongement de la plaine alluviale de Belghimouz, d'une superficie de 1800 hectares, drainée par un réseau hydrographique caractérisé par une fréquence élevée de confluences et de crues rapides et puissantes. La plaine favorise l'abondance des ressources en eau fluviale, le débit de l'Oued El Kebir, près du chef-lieu de la Daïra d'El Anceur est de l'ordre de 390 hecto.m3, et à l'estuaire de 412 hecto.m3. Ce surplus représente le débit de l'Oued Adjoul qui sillonne diagonalement la plaine dans sa partie Nord. Lors des crues de faible récurrence, il se produit des débordements et des inondations qui donnent lieu à la constitution de marécages persistants et temporaires comme ceux du Lac de Béni Bélaïd. Le phénomène d'hydromorphie ainsi provoqué empêche la culture des sols approximativement du mois de décembre jusqu'au mois de mars et avril.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Faible
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Faible

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Moyen

Dans le site: 100

En dehors du site: 1000

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Domaine public (non précisé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s)/ individuel(s)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

La zone humide proprement dite, le plan d'eau libre, la zone inondable et l'ancien lit de l'Oued El Kebir font partie du domaine public hydraulique, les maquis et la forêt humide ou ripisylve font partie du domaine forestier et sont, par conséquent, régis par le régime des forêts. Les riverains par une pratique ancestrale, bien que ne possédant pas d'acte de propriété, utilisent la zone inondable, en période estivale, pour une agriculture spéculative et un élevage bovin et ovin traditionnels. La Juridiction est étatique, elle est représentée par les Ministères des ressources en eau et de l'Agriculture et du développement rural (Direction Générale des Forêts).

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site: Services hydrauliques de la Wilaya de Jijel
Conservation des Forêts de la Wilaya de Jijel

Adresse postale: Conservation des Forêts de Jijel, 18.000, Jijel, Wilaya de Jijel, Algérie.

Adresse de courriel: conserv_jijel@yahoo.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Logement et zones urbaines	Faible impact	Faible impact	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Extraction d'eau	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Impact moyen		<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Élevage d'animaux et pâturage	Impact moyen		<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Effluents agricoles et forestiers	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

La pression anthropique reste la première menace de ce site, sous forme d'une utilisation irrationnelle de la ressource en eau du lac par le bais de pompages excessifs en période sèche, l'utilisation de cultures spéculatives et l'extension des terrains agricoles au détriment de formations naturelles qui renferment une grande diversité biologique.

5.2.2 - Statut légal de conservation

<aucune donnée disponible>

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées

Autre:

- En raison de l'intérêt de ce site les autorités locales ont signé un arrêté de Wilaya (préfecture) en date du 8 novembre 1997 interdisant toute activité néfaste, et classant le site en réserve naturelle sous l'autorité de la Conservation des Forêts.
 - Application du plan de gestion élaboré en 1997

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Oiseaux	Appliqué

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

Belair G., Houhamdi M., Bouzid S., Abbaci H., Samraoui B., (1997) : Béni-Bélaïd (W de Jijel), un projet de réserve naturelle, Etude réalisée dans le cadre du projet MedWet2.
Khidas K., (1997) : La zone humide de Béni-Bélaïd : constats et implications dans la protection des mammifères d'Algérie. Etude réalisée dans le cadre du projet MedWet2.
Rouag R., (1997) : Biodiversité de l'herpetofaune de la réserve de Béni-Bélaïd. Etude réalisée dans le cadre du projet MedWet2.
Berchiche T., (1997) : Aspects socio-économique du site de Béni-Bélaïd. Etude réalisée dans le cadre du projet MedWet2.
Samraoui B., (1997) : Les odonates de Béni-Bélaïd : inventaire, écologie, biogéographie et conservation. Etude réalisée dans le cadre du projet MedWet2.
Mouali A., (1997) : Etude de l'avifaune du site humide de Béni-Bélaïd. Etude réalisée dans le cadre du projet MedWet2.
Reguieg L., (1997) : Occupation actuelle des sols du lac de Béni-Bélaïd. Etude réalisée dans le cadre du projet MedWet2.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

<aucune donnée disponible>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Béni Blaid (Conservation des forêts Jijel, 12-01-2011)



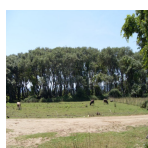
Béni Blaid (Conservation des forêts Jijel, 04-03-2011)



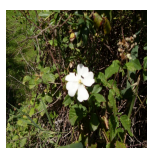
Béni Blaid (Conservation des forêts Jijel, 04-03-2011)



Béni Blaid (Conservation des forêts Jijel, 04-03-2011)



Béni Blaid (Conservation des forêts Jijel, 04-03-2011)



Béni Blaid (Conservation des forêts Jijel, 04-03-2011)



Béni Blaid (Conservation des forêts Jijel, 04-03-2011)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2003-06-04